**7023**

**Projet de loi**

**portant changement de limites entre la Ville d’Esch-sur-Alzette et la Commune de Sanem**

Le projet de loi a pour objet le changement des limites entre la Ville d’Esch-sur-Alzette et la Commune de Sanem, lequel s’inscrit dans le contexte du projet de reconversion de la friche industrielle Belval et plus particulièrement de l’aménagement du quartier « Universitéit » sur le site de « Belval-Ouest ». Eu égard aux plans d’aménagement particulier votés ainsi qu’aux projets d’aménagement particulier en voie d’élaboration, le présent projet de loi a pour objectif de raccorder de façon logique les immeubles en cours de construction ou de planification aux infrastructures publiques existantes gérées par des gestionnaires différents en fonction de la situation territoriale.

Par ailleurs, du point de vue technique, le changement des limites suivi de l’attribution des adresses définira la situation du raccord des immeubles aux divers réseaux publics.